

# « Écoles », « paradigmes », « tournants », « ruptures » : les embarras de la périodisation en historiographie

Christian DELACROIX

## Résumé

La périodisation de l'histoire de l'histoire, c'est-à-dire de l'historiographie, a souffert d'une sous-détermination – voire d'une indétermination – de l'objet de cette dernière. Il semble donc nécessaire de cerner au plus près les spécificités de l'opération historiographique pour mieux déterminer ses évolutions et ses inflexions. Les propositions de Michel de Certeau sur ce point – qui concernent conjointement le « lieu social », les procédures de connaissance et l'écriture de l'histoire – peuvent être retenues. Elles sont mises à l'épreuve de l'analyse de deux « ruptures historiographiques », celle revendiquée par Lucien Febvre et Marc Bloch avec leurs prédécesseurs « méthodiques » et celle, avortée, qu'ont voulu mener les *Annales* à la fin des années 1980 sous l'appellation « tournant critique ».

**Mots-clés :** périodisation, historiographie, École des Annales, France, XX<sup>e</sup> siècle.

## Abstract

The periodization of the history of history, or historiography, has suffered from a lack of definition – even an indecisiveness – of its object. It therefore seems necessary to define very carefully the specific operations of historiography in order to determine its evolution and inflexions. Michel de Certeau's proposals, which concern both the « social space » and the procedures of knowledge and the writing of history are pertinent. They are confronted to the analysis of two « historiographical ruptures », the one undertaken by Lucien Febvre and Marc Bloch from their « methodic » predecessors and the failed one led by the *Annales* at the end of the 1980s called the « critical turning point ».

**Keywords:** periodization, historiography, École des Annales, France, 20<sup>th</sup> century.

La question de la périodisation en historiographie – l'histoire de l'histoire<sup>1</sup> – dépend largement du type d'histoire revendiqué et pratiqué, tant pour la construction d'un objet propre à l'historiographie que pour le choix des critères guidant le découpage de son histoire. Encore faut-il, pour que cette question puisse être posée, que l'historiographie soit reconnue

---

1. Sur les questions de terminologie, voir, entre autres : BRANDI Felipe, « L'avènement d'une "histoire au second degré" », *L'Atelier du Centre de recherches historique*, « L'historiographie aujourd'hui : défis, expériences, enjeux », juillet 2011, [en ligne], <http://acrh.revues.org/3749> (consulté le 9 mai 2014) ; ANHEIM Étienne, « L'historiographie est-elle une forme d'histoire intellectuelle ? La controverse de 1934 entre Lucien Febvre et Henri Jassemin », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 59-4bis, « Regards sur l'histoire intellectuelle », 2012, p. 105-130.

comme un domaine relativement autonome des études historiques (c'est-à-dire comme une sous-discipline), ce qui suppose la construction d'un objet assez spécifique. Pour de nombreux historiens cette reconnaissance fut longue à accepter car l'historiographie étant souvent associée à une démarche d'ordre « théorique », elle s'est heurtée à une puissante tradition disciplinaire de méfiance à l'encontre de tout ce qui peu ou prou ressemble à de la « théorie »<sup>2</sup>.

Les évolutions de l'histoire intellectuelle, sous l'impulsion notamment de l'histoire sociale, de la sociologie des sciences et des *Science studies*, vers une meilleure prise en compte du contexte social et des phénomènes de discontinuité<sup>3</sup>, ont sans aucun doute contribué à desserrer l'étau du continuisme, de l'internalisme et de la cohérence rétrospective et téléologique que la traditionnelle notion d'école historique tend à imposer. C'est ainsi que dans une synthèse récente, Nicolas Offenstadt peut écrire :

L'historiographie, qui s'est longtemps consacrée à l'histoire des idées sur l'histoire, à l'analyse des œuvres des historiens, est désormais plus attentive à situer les discours et les pratiques des historiens dans leurs sociétés, à rattacher leurs écrits à des contextes, à des luttes académiques, à des enjeux politiques, à des mondes sociaux<sup>4</sup>.

Les déplacements conceptuels et de méthode ainsi opérés ont incontestablement permis de mieux comprendre les positions dans leur contemporanéité<sup>5</sup>, mais ont-elles pour autant permis à l'historiographie de sortir de cette situation de relative sous-historisation liée à la sous-détermination de son objet ? Il reste en effet que subsiste, du côté de la définition et du statut épistémologique de l'historiographie, une résistance à la stabilisation qui excède la simple dépendance par rapport à un type d'histoire intellectuelle donné. Cette incertitude affecte également la périodisation des « moments historiographiques » et la détermination – ou le refus – des « ruptures » historiographiques. Les critiques et

2. Sur cette tradition de méfiance voir (entre autres...) : SCOTT Joan W., *Théorie critique de l'histoire. Identités, expériences, politiques*, Paris, Fayard, 2009, p. 19-26 ; GARCIA Patrick, « L'historiographie et l'épistémologie : une ressource pour enseigner l'histoire », *Revue de l'UFR de l'école doctorale ED 400*, « Intelligence des contenus et méthodes d'enseignement » (DE HOSSON Cécile et ROBERT Aline [dir.]), 2009, p. 73-86.

3. Sur les évolutions de l'histoire intellectuelle voir DOSSE François, *La marche des idées. Histoire des intellectuels-Histoire intellectuelle*, Paris, La Découverte, 2003 ; *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, « Regards... », *op. cit.*

4. OFFENSTADT Nicolas, *L'historiographie*, Paris, Presses universitaires de France, 2011, p. 4.

5. Sur la critique de la notion d'école en historiographie voir DUMOULIN Olivier, « Les "Écoles historiques" à l'épreuve de Gabriel Monod. Un historien célèbre et méconnu », *Revue historique*, 664, 2012, p. 789-801.

remises en cause de ce qui serait la « version standard » de la périodisation des moments historiographiques en France (qui vise notamment la mise en forme de cette histoire comme une succession linéaire d'« écoles ») sont un bon indicateur de ces enjeux. Accablée sous l'avalanche des multiples tournants<sup>6</sup> et empêtrée dans le raisonnement circulaire de la corrélation entre évolutions intellectuelles « internes » et macro-contexte « externe », l'historiographie peut constituer un banc d'épreuve de choix pour remettre sur le chantier non seulement la question du statut même de l'historiographie – c'est-à-dire celle du processus de son autonomisation comme domaine de l'histoire – mais aussi celle de sa périodisation.

### Selon quels critères périodiser l'historiographie ?

Pour reprendre ces questions à nouveaux frais en partant d'interrogations actuelles, j'utiliserai comme point de départ un article d'Étienne Anheim sur la polémique Jassemin/Febvre de 1934<sup>7</sup>, dans lequel cet auteur utilise les acquis des études sur les controverses en histoire des sciences. Étienne Anheim se porte au cœur des difficultés à « bien périodiser » en historiographie en insistant sur le statut hybride, plus ou moins bien perçu par ailleurs, de l'historiographie telle qu'elle se pratique en France. Il avance en effet que l'historiographie est

une sorte de zone grise, un carrefour, ou un *no man's land*, entre le registre de l'histoire intellectuelle des pratiques historiennes, et celui de l'épistémologie (ou de la méthodologie<sup>8</sup>, pour ceux que le terme rebute) donc d'une axiologie qui se situe en surplomb par rapport à l'écriture de l'histoire elle-même.

Cette « confusion des registres » aurait l'avantage, ajoute l'auteur, de constituer un discours dans lequel confluent programmes théoriques, expériences empiriques, et mémoires et identités institutionnelles, un discours

6. Il est difficile de faire le compte de tous les tournants qui auraient affecté l'histoire et plus largement les sciences sociales à partir des années 1980 : tournant linguistique – ou rhétorique – bien sûr en premier lieu, puis, dans le désordre (dans leur traduction française pour beaucoup d'entre eux...), tournants constructiviste, culturel, spatial, iconique, visuel, herméneutique, critique, pratique, pragmatique, réflexif... historique même (pour les sciences sociales) !

7. ANHEIM Étienne, « L'historiographie... », art. cité.

8. Cette substitution du terme méthodologie à celui d'épistémologie est symptomatique des difficultés à s'affranchir de la tradition disciplinaire anti-théorique en histoire alors même que les deux termes ne sont aucunement équivalents. Voir sur cette question les précisions de Paul Ricœur dans sa réponse à Alexandre Escudier : « Mémoire : approches historiennes, approche philosophique », *Le Débat*, 122, 2002, p. 49. Pour une référence disciplinaire, voir les remarques cinglantes de Lucien Febvre sur la réduction de l'histoire à une méthode par ces « méthodologistes » impénitents qui ont fait perdre à l'histoire « tout contenu et toute réalité » : FEBVRE Lucien, « Vers une autre histoire », *Revue de Métaphysique et de Morale*, 68-3&4, 1949, p. 225-247, rééd. dans *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1992 (1<sup>re</sup> éd. 1952), p. 419-438.

qui permet de développer l'ambition théorisante de l'histoire à la française sans l'assumer complètement.

Les conséquences de ce statut « brouillé » de l'historiographie sur la question de sa périodisation sont claires : comment adopter des critères de mise en ordre qui soient opératoires à la fois pour un objet historique « ordinaire » (des pratiques de recherche) et pour une « axiologie » prescriptive et normative par définition moins historisable ?

Je reprendrais, dans cette perspective, la proposition de Gabrielle Spiegel<sup>9</sup> d'analyser le changement historiographique (dans son cas il s'agit du *linguistic turn*) en retenant comme critères les caractéristiques de l'opération historiographique définies par Michel de Certeau, à savoir : la « place », c'est-à-dire le lieu social de production (le recrutement social, et donc le monde social dans lequel les historiens sont recrutés, les institutions), les « procédures » propres à la discipline de l'histoire (l'histoire en tant que profession comme les ressources conceptuelles de la discipline), enfin le « texte » (l'écriture, la dimension littéraire). C'est la concomitance des changements dans ces trois domaines qui constituerait le critère pour juger de la transformation « de la nature et de la compréhension du travail historique, en pratique comme en théorie », c'est-à-dire pour déterminer les véritables ruptures historiographiques conçues comme des processus d'événementialisation théorique. L'avantage de cette proposition est de tenter de penser le changement historiographique dans ses dimensions à la fois cognitives, intellectuelles et sociales.

Cette analyse pourrait être encore élargie à la lumière de la reprise par Paul Ricœur, dans *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, des propositions de Michel de Certeau. Les trois phases enchevêtrées que Ricœur distingue pour caractériser l'opération historiographique, celle du moment documentaire, celle de l'explication/compréhension et celle de l'écriture, peuvent fournir des cadres plus précis peut-être pour prendre la mesure des changements dans le domaine des sources mobilisées, des manières d'expliquer et de comprendre et des modalités scripturaires de l'exposition des résultats. À un niveau supérieur d'analyse, la nouvelle économie de l'opération historiographique que Ricœur propose dans le même ouvrage, en la plaçant en tension entre une phénoménologie de la mémoire (avec la thèse de la fonction matricielle de la mémoire pour l'histoire) et une eschatologie de la mémoire (avec comme horizon d'accomplissement le « pardon difficile »), permet de lier ensemble les évolutions historiographiques concernant les objets, celles qui touchent

9. SPIEGEL Gabrielle, « Réviser le passé/revisiter le présent », *Littérature*, 159, 2010, p. 3-25.

l'épistémologie et celles qui relèvent de la fonction sociale de l'histoire (y compris dans sa dimension morale et politique)<sup>10</sup>. Ainsi, plus que le choix d'un type d'histoire dominant, c'est bien l'analyse épistémologique et plus largement la théorie de l'histoire qui, en déterminant ce qu'est l'opération historiographique dans sa spécificité, fixe du même coup le cadre des critères de son historicisation.

C'est à partir de deux exemples de « rupture » historiographique – celui de la rupture entre « Méthodiques » et *Annales* et celui du « tournant critique » des mêmes *Annales* à la fin des années 1980 – que je souhaiterais maintenant affiner quelque peu ce réexamen.

### Les « *Annales* » contre les « Méthodiques » : une rupture construite rétrospectivement ?

Au sujet de l'opposition classique entre les *Annales* et les historiens dits « méthodiques », Olivier Dumoulin propose notamment de s'inspirer des démarches de la sociologie des sciences pour distinguer l'analyse des propositions et des pratiques de recherche de celle des enjeux de pouvoir institutionnels et professionnels<sup>11</sup>. Inopérantes sur le plan des filiations intellectuelles et savantes, la rupture et les divergences seraient, selon lui, « manichéennes et caricaturales » en ce qui concerne les implications sociales du savoir académique : « Réduite à néant par les divergences intellectuelles entre les deux pères fondateurs, l'opposition “caricaturale” retrouve toute sa pertinence quand les institutions rivalisent ».

Il s'agit bien là d'un exemple de réduction des critères de rupture historiographique aux seuls critères « sociaux » (même si ces critères sociaux restent ici en quelque sorte internes ou relatifs à la discipline et renvoient à ce qui dans la discipline représente le social ou en tient lieu, c'est-à-dire grossièrement les enjeux institutionnels et de pouvoir) et donc d'une valorisation du seul critère certain de « lieu social », les deux autres critères (pratiques scientifiques et écriture) étant considérés comme accessoires voire inopérants. En remettant en cause l'idée d'une entreprise intellectuelle commune à Marc Bloch et Lucien Febvre pour la réduire à une conjonction d'intérêts « institutionnels » et à une opposition

10. DELACROIX Christian, « *La mémoire, l'histoire, l'oubli* et les historiens français : une réception en trompe-l'œil ? », dans DOSSE François et GOLDSTEIN Catherine (dir.), *Paul Ricœur : penser la mémoire*, Paris, Le Seuil, 2013, p. 47-64.

11. DUMOULIN Olivier, « “Méthodiques” contre “École des Annales” : un schéma caricatural ? », *Institut d'histoire du temps présent-IHTP*, [en ligne], [http://www.ihtp.cnrs.fr/historiographie/sites/historiographie/IMG/pdf/DumoulinMethodiquesvsAnnales\\_.pdf](http://www.ihtp.cnrs.fr/historiographie/sites/historiographie/IMG/pdf/DumoulinMethodiquesvsAnnales_.pdf) (consulté le 9 mai 2014).

vis-à-vis de l'*establishment* historiographique, Olivier Dumoulin cherche également à remettre en cause la tendance « cohérentiste » d'une historiographie trop proche de l'histoire des idées.

Olivier Dumoulin entend d'abord démontrer le caractère caricatural de l'opposition « Méthodiques/*Annales* » en dénonçant l'utilisation des termes « méthodiques » et « positivistes » pour qualifier les historiens de la « génération Seignobos » comme un « anachronisme d'outillage mental ». Il souligne que l'expression « Méthodiques » est une « invention *a posteriori* », ce qui est juste<sup>12</sup>. Il semble en revanche excessif lorsqu'il ajoute que « le sens [péjoratif donné à ce terme] semblerait ridicule au Marc Bloch du *Métier d'historien* ». Il n'est pas inutile de revenir à cette question des dénominations « autochtones » (c'est-à-dire les dénominations et interprétations proposées par les acteurs eux-mêmes). Chez Lucien Febvre on rencontre le terme de « méthodologistes » (lesquels sont qualifiés d'« impénitents » dans *Vers une autre histoire* en 1949) pour désigner ceux qui « découvrirent, aux environs de 1880-1890, que l'histoire, après tout, n'était qu'une méthode », c'est-à-dire les historiens que nous qualifions aujourd'hui de « méthodiques » (ou de « methodistes », terme que préfèrent par exemple Gérard Noiriel ou André Burguière). Le terme « méthodologistes » avait été auparavant utilisé par François Simiand. Son usage par d'autres auteurs dont Henri Berr serait à vérifier. Chez Marc Bloch on trouve, pour désigner les mêmes historiens, l'expression de « spécialistes de la méthode », ces « travailleurs profondément honnêtes, mais de souffle un peu court » qui, précise-t-il, baignaient dans « un positivisme un peu rudimentaire<sup>13</sup> ». Il faut certes noter le refus de Marc Bloch d'utiliser, pour qualifier ses prédécesseurs, le terme d'« historisants » qu'il considère comme un « sobriquet injurieux » (mais que Lucien Febvre utilise, lui, sans état d'âme). On le voit, les dénominations dérivées du terme « méthode » font partie du vocabulaire de Marc Bloch et Lucien Febvre et sont appliquées à leurs prédécesseurs historiens de manière péjorative ou tout au moins critique.

Le deuxième argument d'Olivier Dumoulin consiste à opposer Marc Bloch et Lucien Febvre en termes de filiation intellectuelle, ce qui rendrait caduque l'idée d'une « école » des *Annales* et même celle d'un projet historiographique commun ayant une unité et une cohérence

12. CARBONELL Charles-Olivier, *Histoire et historiens : une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885*, Toulouse, Privat, 1976.

13. BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, dans BECKER Annette et BLOCH Étienne (éd.), *L'histoire, la guerre, la résistance*, Paris, Gallimard, 2006 (1<sup>re</sup> éd. 1949 pour *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*), p. 867.

assez fortes pour qu'il soit légitime de l'individualiser. C'est ainsi qu'il remarque que Marc Bloch trouve injustes les propos de Lucien Febvre à l'endroit de Charles Seignobos qui fut son professeur. Cependant, si Marc Bloch tient effectivement à rappeler à Lucien Febvre qu'il garde « quelque reconnaissance et quelque affection à ce vieillard qui fut toujours pour moi bienveillant », il entend également préciser qu'il approuve le fond des critiques de Lucien Febvre contre Charles Seignobos et qu'il se sent bien « loin » de son ancien maître. C'est encore le même Marc Bloch qui écrit en 1942 à Lucien Febvre : « Pauvre père Seignobos ! Pauvre Charles-Victor Langlois ! [...] Ne vous inquiétez pas, si "métier d'historien" est jamais écrit, ce ne sera pas sous leur signe<sup>14</sup>. »

L'établissement par Olivier Dumoulin de filiations intellectuelles différentes pour Marc Bloch et Lucien Febvre vient conforter la thèse d'une profonde divergence entre les deux hommes. Sont ainsi opposées les généalogies intellectuelles Fustel/Durkheim/Bloch et Michelet/Monod/Febvre. Sans aucunement ignorer ce qui peut séparer Marc Bloch et Lucien Febvre au plan intellectuel, je plaide pour intriquer un peu plus ces « lignées » par trop rectilignes et séparées et m'interroge : ces différences invalident-elles l'idée (défendue par les acteurs eux-mêmes, faut-il le rappeler ?) d'une unité de projet de cet « attelage qui étonne », que Marc Bloch lui-même désigne comme une « espèce de petite révolution intellectuelle » ? L'exemple du rapport respectif de Marc Bloch et Lucien Febvre à la sociologie durkheimienne peut permettre de prendre la mesure des différences et des convergences entre les deux directeurs des *Annales*. Réputé plus « sociologue » que Febvre, qui lui reproche par exemple de céder, dans *La société féodale*, au « retour vers le schématique », c'est-à-dire vers le « sociologique [...] qui est une forme séduisante de l'abstrait », Marc Bloch n'en prend pas moins ses distances, dans *Apologie pour l'histoire*, avec les sociologues durkheimiens et leur « idéal en quelque sorte panscientifique » qui oublie, précise-t-il, ce « résidu » qu'ils nomment dédaigneusement « événement » et qui constitue pourtant, rappelle Marc Bloch, « une bonne part de la vie la plus intimement individuelle ». De la même façon, le compte rendu de Marc Bloch, en 1934, de deux ouvrages de François Simiand parus en 1932, tout en rendant hommage à leur auteur, n'en exprime pas moins quelques réticences. Il reproche surtout à ce dernier d'avoir refusé de prendre en compte les documents non chiffrés, de « caractère psychologique », comme les témoignages, les écrits publics ou privés, les lettres, les essais

14. MÜLLER Bertrand (éd.), *Marc Bloch, Lucien Febvre et les Annales d'histoire économique et sociale. Correspondance*, tome 3 1938-1943, Paris, Fayard, 2003, p. 221.

de comptabilité... Et il compare explicitement l'interprétation des faits sociaux à l'interprétation des textes<sup>15</sup>. Se démarquant de François Simiand, Marc Bloch défend donc une conception de l'histoire et des sciences sociales qui prend aussi en compte la dimension interprétative de l'analyse de l'action humaine guidée par des motifs et qui ne s'aligne pas complètement sur les sciences de la nature. Une position épistémologique de fond qui, indubitablement, le rapproche de Lucien Febvre.

Plus généralement, ni Lucien Febvre, ni Marc Bloch ne reprennent strictement les positions les plus scientistes de la sociologie durkheimienne pour reconstruire une identité épistémologique propre à l'histoire. La démarche de Lucien Febvre et Marc Bloch relève d'une épistémologie mixte, qui se tient en tension entre une démarche objectivante qui traite les faits sociaux comme indépendants de la volonté humaine (c'est la filiation durkheimienne) et une démarche plus singularisante et compréhensive qui reconnaît les faits historiques comme des faits de conscience. Cette épistémologie joue d'une certaine indétermination adaptée à la spécificité de l'histoire, ce qui lui permet de garder à l'enquête historique « cette mobilité, cette souplesse d'une pensée toujours prête à accueillir les suggestions venues des coins les plus divers de l'horizon<sup>16</sup> ».

Les propositions d'Olivier Dumoulin font ainsi *de facto* l'impasse sur les justifications des acteurs eux-mêmes, ici Marc Bloch et Lucien Febvre, engagés dans une pratique réflexive, consciente et délibérée de démarcation et de critique. La rupture intellectuelle est pourtant largement proclamée et argumentée par les deux hommes, notamment sur le plan épistémologique et celui des pratiques scientifiques. La considérer comme « inopérante » ressortit à une position « de surplomb » et de soupçon par rapport aux acteurs. Et ce même si la relecture de l'historiographie « méthodique »<sup>17</sup> a remis en cause la construction d'un légendaire de légitimation « anti-positiviste » par les *Annales* – Fernand Braudel en premier lieu – comme par les historiens qui se réclament des critiques « subjectivistes » tel Henri-Irénée Marrou.

On peut certes affiner toujours plus la mesure des continuités et des discontinuités entre *Annales* et historiens méthodiques (le plus souvent

15. BLOCH Marc, « Le salaire et les fluctuations économiques à longue période », *Revue historique*, 173, 1934, p. 1-31.

16. FEBVRE Lucien, « L'histoire dans le monde en ruines », *Revue de synthèse historique*, 88, 1920, p. 5. (leçon d'ouverture, faculté des Lettres de Strasbourg, 4 décembre 1919).

17. Voir la relecture de l'historiographie « méthodique » proposée par Charles-Olivier Carbonell (« L'histoire dite positiviste en France », *Romantisme*, 21, 1978, p. 173-186) et par Antoine Prost (« Seignobos revisité », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 43, 1994, p. 100-118).



d'ailleurs pour affaiblir et relativiser les discontinuités), mais il y a dans la dévalorisation des déplacements intellectuels recherchés et pratiqués par les acteurs eux-mêmes une sorte d'euphémisation savante de la rupture et une difficulté persistante à entrecroiser les justifications des acteurs (le niveau *emic*) et l'analyse plus distanciée de l'historien (le niveau *etic*). Ce point, qui relève de la conception de l'histoire intellectuelle, n'épuise évidemment pas le vieux dualisme internalisme/externalisme, car c'est bien dans sa pratique de recherche et d'écriture que l'historien a à gérer (et à régler) cette tension entre les deux registres<sup>18</sup>. Il reste que le jeu peu ou prou à somme nulle de la balance entre continuités et discontinuités traduit peut-être la persistance d'une sorte d'habitus professionnel continuiste, induit par la lourde imposition en histoire de la « forme chronologique » de la pensée (un avatar de « l'idole chronologique » de François Simiand en quelque sorte).

Si, pour juger du changement historiographique, on suit la suggestion de Gabrielle Spiegel de lier le critère du lieu social (les enjeux institutionnels sur lesquels insiste Olivier Dumoulin, mais aussi les enjeux sociaux au sens plus large, en particulier la dénonciation de l'histoire « qui sert » dans le cadre du « roman national »), le critère des procédures de connaissance (le thème épistémologique de la « construction de l'objet » chez Lucien Febvre notamment) et le critère de l'écriture (la dénonciation de la forme récit par exemple), on retrouve une cohérence et une unité de projet chez Marc Bloch et Lucien Febvre. Cette cohérence est portée par leur volonté de traduire et de développer de manière critique pour l'histoire les innovations et évolutions des autres sciences, même si bien sûr, selon les contextes d'intervention, des inflexions différentes sont perceptibles chez l'un ou l'autre. Car ce qu'ils visent à reconstruire, contre les sociologues notamment – qui « s'annexaient l'histoire en maîtres » comme l'écrit Lucien Febvre – c'est bien une identité intellectuelle pour l'histoire (en termes d'objet, d'épistémologie et de méthode) qui la rattache aux autres sciences et en même temps la singularise.

Pour périodiser l'histoire de la discipline, il faut donc que les ruptures affectent et mettent en jeu l'identité disciplinaire elle-même (définie par les singularités de l'opération historiographique) et qu'elles participent d'un contexte intellectuel plus large de questionnement

18. C'est la même difficulté que signale Carlo Ginzburg à propos des rapports entre *emic* (le langage des acteurs) et *etic* (le discours distancié du chercheur) quand il propose de « conjuguer ces deux aspects en une sorte de rigueur élastique » (« L'historien et l'avocat du diable » », *Genèses*, 53, 2003, p. 126-127).

et de remise en cause des modèles d'intelligibilité de l'historique, ce qui est le cas après la Première Guerre mondiale<sup>19</sup>. Les critères institutionnels ou de lutte pour le pouvoir académique ne représentent alors qu'une dimension de ce que l'on peut qualifier de crise identitaire. Il resterait à mesurer si ce projet historiographique de Bloch et Febvre a pu être suffisamment solide dans ses fondements pour justifier, irriguer et légitimer un courant historiographique des *Annales*, et à en périodiser les évolutions ultérieures...

L'analyse du « tournant critique » des *Annales* à la fin des années 1980 peut servir à éclairer cette question du « fonctionnement » d'un courant historiographique en régime de « quasi-paradigme ».

### **Le « tournant critique » des *Annales* : rupture historiographique avortée ou fin d'un « quasi-paradigme » ?**

Dans l'esprit de ses initiateurs et en premier lieu de Bernard Lepetit, l'expression « tournant critique », qui se présente comme un nouveau programme de recherche pour les *Annales*, visait à contourner et refuser celle de « crise de l'histoire », dans un contexte où le modèle historiographique porté par les *Annales*, au-delà de ses réaménagements successifs<sup>20</sup>, était, à la fin des années 1980, largement critiqué et remis en cause dans le cadre plus général d'une « crise » de l'histoire sociale, et où les doutes au sein même du « groupe » des *Annales* s'amplifiaient. Cette parade rhétorique, que l'on peut analyser dans un premier temps comme une stratégie de « réassurance identitaire »<sup>21</sup> d'une communauté de chercheurs en situation d'insécurité intellectuelle, évolue pourtant vers une proposition de rupture historiographique fondée sur la revendication explicite du paradigme de l'action identifié comme le « paradigme le plus utile pour recomposer la pratique de l'historien<sup>22</sup> ». Il s'agit de se réclamer d'une sensibilité théorique partagée avec d'autres travaux de sciences sociales et qualifiée de pragmatique. Cette évolution se renforce avec la volonté

19. Le thème de la « crise de l'histoire » après la Première Guerre mondiale a été notamment développé par Paul VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, Paris, Stock, 1931 ; Julien BENDA, « Le préjugé de l'histoire », *Nouvelles littéraires*, 14 juillet 1934 ; et par... Lucien FEBVRE lui-même, « De Spengler à Toynbee : quelques philosophies opportunistes de l'histoire », *Revue de Métaphysique et de Morale*, 68-4, 1936, p. 573-602. Il participe d'une conjoncture intellectuelle plus vaste des « crises de la raison » de l'entre-deux-guerres (CASTELLI-GATTINARA Enrico, *Les inquiétudes de la raison. Épistémologie et histoire en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Vrin, Éditions de l'EHESS, 1998).

20. REVEL Jacques, « Les paradigmes des *Annales* », *Annales ESC*, 1979-6, p. 1360-1376.

21. DELACROIX Christian, « La falaise et le rivage. Histoire du "tournant critique" », *EspacesTemps*, 59-60-61, 1995, p. 86-111.

22. LEPETIT Bernard, « Une autre histoire sociale », *Correspondances*, 40, 1996, p. 3-9.

de redéfinir et de relégitimer l'identité historique à partir de ce qui la singularise au sein des sciences sociales : « l'exploration des mécanismes temporels » et, plus précisément le souhait de « comprendre les régimes d'historicité dans leur diversité<sup>23</sup> ».

On retrouve avec le « tournant critique » tous les ingrédients du changement historiographique identifiés par Michel de Certeau : les enjeux institutionnels (l'« hégémonie de réputation » des *Annales* et les enjeux institutionnels de la « crise de l'histoire sociale »), les enjeux épistémologiques (une réflexion sur l'expérimentation en histoire, mais également sur les acteurs et sur les échelles d'analyse) et les enjeux de l'écriture de l'histoire (qu'est-ce qu'une « écriture de la démonstration » par exemple ?).

On dispose ainsi, avec le « tournant critique », d'un cas d'évolution vers une revendication explicite de reconstitution de l'identité disciplinaire à forte dimension programmatique, qui se veut le « point de départ d'un nouveau moment historiographique<sup>24</sup> ». Cette revendication cherche cependant à éviter une rhétorique de rupture trop affichée pour composer avec la contrainte d'une fidélité critique à une identité historiographique forte, celle de la « tradition » des *Annales*. La gestion du couple continuité/discontinuité y constitue un cas d'école : comment rompre en innovant (ou l'inverse) en histoire afin de sortir d'une « crise d'identité et des pratiques » finalement reconnue et assumée ? Les divergences internes au groupe de la revue, autant que la disparition accidentelle en 1996 de Bernard Lepetit, principal initiateur de ce nouveau programme de recherche, expliquent largement ce qui apparaît alors comme un « abandon » du « tournant critique » ; l'équipe de direction de la revue tenant même à préciser en 1998 que les orientations pragmatiques défendues par Bernard Lepetit ne constituaient pas la nouvelle ligne intellectuelle de la revue. Ces orientations ont cependant continué à irriguer un certain nombre de travaux en histoire<sup>25</sup> et, ont été, récemment, réinvesties par la revue elle-même. En effet dans un numéro de 2013 cette dernière se réfère explicitement à la version pragmatique du « tournant critique » des années 1990 en se réclamant de son projet d'« élaboration d'une histoire sociale renouvelée »<sup>26</sup>. Dans tous les cas

23. « Histoire et sciences sociales », présentation, *Annales HSS*, 1994-1, p. 3

24. LEPETIT Bernard, « Histoire des pratiques, pratique de l'histoire », dans LEPETIT Bernard (dir.), *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, 1995.

25. VAN DAMME Stéphane, « Histoire et sciences sociales : nouveaux cousinages », dans GRANGER Christophe (dir.), *À quoi pensent les historiens ? Faire de l'histoire au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Autrement, 2013, p. 48-63.

26. ANHEIM Étienne et al., « Repenser les statuts sociaux », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 4, 2013, p. 949-953.

cette postérité heurtée et incertaine du « tournant critique » manifeste les difficultés pour une communauté scientifique déstabilisée par les critiques à se recomposer pour porter un programme de recherche visant à rompre avec l'éclectisme et le « temps de l'anomie épistémologique et méthodologique ». Le « tournant critique » et son histoire restent cependant utiles pour essayer de comprendre comment l'innovation peut ou ne peut pas advenir en histoire et à quelles conditions peut se réaliser une rupture historiographique qui soit à la fois une réaction à une situation d'insécurité intellectuelle d'une communauté scientifique (les remises en cause du double héritage braudélien et labrousien) et la résultante d'une logique intellectuelle nourrie d'innovations conceptuelles (il faut notamment évoquer les apports de la sociologie pragmatique de Luc Boltanski et Laurent Thévenot et ceux de l'économie des conventions). Dans ce cas également, les contraintes subies et les dynamiques innovatrices restent difficiles à articuler et à entrecroiser.

Le cas du « tournant critique » permet de prendre la mesure de l'inévitable détermination réciproque (on aurait dit en d'autres temps dialectique...) entre logiques intellectuelles et logiques institutionnelles (ici les difficultés à rassembler une communauté scientifique autour d'un même programme de recherche) et des limites du modèle de Thomas Kuhn du « fonctionnement sous paradigme » appliqué à l'histoire et plus largement aux sciences sociales. L'histoire n'est pas exactement un savoir dont des paradigmes successifs organisent les connaissances cumulées. Le pluralisme interprétatif actuel, souvent présenté comme caractéristique de notre conjoncture historiographique, signale sans doute une difficulté à penser cette dernière, mais ne nous rappelle-t-il pas plus fondamentalement aussi que les sciences humaines sont des disciplines « pré-paradigmatiques » ou « a-paradigmatiques »<sup>27</sup> ? Cette interrogation nous invite à réexaminer une mise en histoire de la discipline sans doute souvent trop centrée – pour la France – sur les *Annales* et qui postule peu ou prou une communauté historique indifférenciée dans son adhésion à un même modèle historiographique. Ce type de mise en histoire ne prend pas l'exacte mesure de l'*exceptionnalité* de la centralité intellectuelle et institutionnelle des *Annales* qui a pu sembler

27. Jean-Claude Passeron, par exemple, défend une conception non cumulative et a-paradigmatique du savoir sociologique dans *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991, p. 364-366. Voir également les très stimulantes remarques d'Isabelle STENGERS sur Kuhn dans *L'invention des sciences modernes*, Paris, La Découverte, 1993, p. 59-65, ainsi que celles de Jean-Louis FABIANI, « À quoi sert la notion de discipline ? », dans BOUTIER Jean, PASSERON Jean-Claude et REVEL Jacques (dir.), *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, Éditions de l'EHESS, 5, 2006, p. 11-34.

un temps *tenir lieu* de situation de « fonctionnement sous paradigme ». C'est la fin de cette exceptionnalité qui se jouerait dans la postérité incertaine du « tournant critique ».

## Conclusion

Dans les deux cas analysés ici, ce sont bien les questions liées de la détermination de l'objet et de la singularisation de l'opération historiographique qui sont en jeu et qui rendent plus difficile la périodisation en historiographie : de quoi fait-on l'histoire quand on fait l'histoire de l'histoire ? Paradoxalement, c'est peut-être le manque de réflexivité explicite sur cette question, qui a marqué la lente, incertaine et toujours fragile constitution de l'historiographie comme domaine relativement autonome de l'histoire, qu'il faut convoquer pour comprendre ces difficultés à réintégrer l'historiographie dans l'ordinaire des « mises en histoire ». Ce qui déporte notre attention vers l'étrange mélange que représente le faire de l'histoire, à la fois connaissance à visée véridictive, genre littéraire et pratique sociale difficilement neutre au plan axiologique. Un mélange qui rend peut-être nécessairement interminable son historisation et plus exigeante et plus complexe la défense de son identité disciplinaire. Les débats et les hésitations pour en fixer les évolutions et les scissions ne seraient alors qu'un des effets collatéraux de cette étrangeté indépassable.